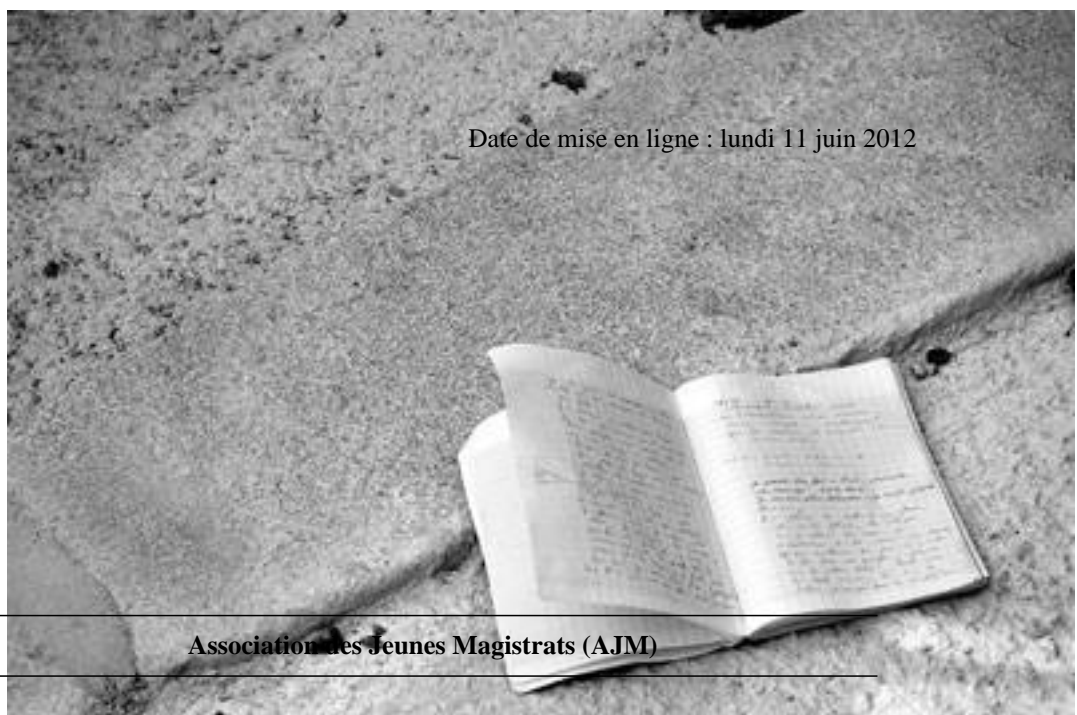


Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Tant-que-la-meteo-est-calme.html>

# Tant que la météo est calme...

- Tout sur l'AJM - La vie de l'AJM - Le point sur l'AJM -



L'AJM tient à exprimer ses plus sincères encouragements à Paul Huber dans les nouvelles qui lui ont été dévolues.

L'ancien Président de l'association et l'un de ses fondateurs, avait su dynamiser notre groupe avec pour premier objectif de permettre aux jeunes magistrats de trouver plus facilement leurs repères dans les fonctions judiciaires. Son projet de créer un pont avec la société civile, et d'amener les magistrats à réfléchir sur le sens et les conditions de leurs missions a su prendre corps, au moyen de contacts avec les collèges et les lycées, et de débats organisés dans les juridictions.

L'an dernier, il choisissait déjà de prendre du recul pour mener plus efficacement ses fonctions de juges d'instruction et défendre ses combats autrement. Il laissait la présidence de l'association à Aurélie Poirier, demeurant néanmoins au sein du Conseil d'administration, sans responsabilité particulière, afin de faciliter cette transition. Nommé conseiller auprès de la nouvelle Garde des Sceaux, il a aussitôt présenté sa démission de notre instance, n'étant évidemment plus associé désormais, ni aux débats, ni aux projets que nous menons.

A la place qui est la sienne aujourd'hui, nous savons trouver un acteur volontaire, ambitieux pour la Justice, mais également un interlocuteur auquel nous saurons nous opposer si l'autorité judiciaire devait être fragilisée, par action ou par omission.

Nous lui souhaitons donc bon courage, car de nombreuses réformes sont attendues, par les magistrats, les greffiers et les avocats notamment. Nous espérons qu'elles seront abordées dans la concertation avec toutes les associations et groupements des professionnels de la justice.